

Le Lamentin (Martinique)
Seconde vie pour le matériel informatique

Le problème

Que devient le matériel informatique municipal en fin d'utilisation ? Quelles filières pour leur traitement quand on sait qu'elles contiennent de nombreux matériaux très néfastes pour notre environnement ? Tous les composants situés dans les unités centrales sont-ils forcément hors d'usage ?

Tout ce matériel peut-il bénéficier d'une seconde vie, et dans quelles conditions ?

Votre solution innovante

Faire reconditionner et revaloriser les outils informatiques (unités centrales, écrans, claviers) de la ville par des jeunes formés par un conseiller numérique de la cyber-base. Ces matériels sont par la suite soit redistribués gracieusement aux familles en difficulté financière soit remis gratuitement aux associations caritatives.

Les objectifs

- Eviter que tous ces matériels électroniques et informatiques ne finissent dans des filières inappropriées et nuisent à l'environnement.
- Permettre à des jeunes sans emploi d'acquérir les techniques de maintenance et des bases solides en reconditionnement informatique.
- Equiper des personnes ayant des revenus modestes en matériel informatique performant.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui**

La collectivité (cyber-base et France services)

Les partenaires : la Mission locale du centre de la Martinique, le CCAS et les structures sociales de la ville, les services techniques, les associations et le centre de recyclage des déchets.

• **Pour qui**

Les personnes en difficulté financière, les associations caritatives, les jeunes étudiants et les jeunes mamans en recherche d'emploi.

• **Quoi**

La ville du Lamentin fait le choix d'agir en direct sur la régulation de ses déchets d'équipement électriques et électroniques et devient ville pionnière en matière de revalorisation et de reconditionnement de son matériel informatique.

La cyber-base a mené une longue réflexion pour la mise en place d'un programme de reconditionnement et de valorisation des outils informatiques en fin d'utilisation, qui s'articule en quatre étapes :

- 1) Deux jeunes - recrutés par la Mission locale – reçoivent une formation de base à la maintenance et au reconditionnement informatique par un conseiller numérique de France Services.
- 2) Récupération de la totalité du matériel informatique des services municipaux devant être mis au rebus.
- 3) ce matériel informatique est reconditionné par les jeunes émergeant au dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences) qui ont pour mission de revaloriser le matériel informatique de la ville en posant un diagnostic sur tous les composants et accessoires récupérés. Les

composants définitivement hors d'usage sont acheminés au centre de recyclage des déchets pour qu'ils soient traités ou détruits dans les filières adéquates.

La mission se poursuivra en reconditionnant de nouvelles unités centrales qui pour finir devront être dans un état de fonctionnement proche du neuf.

- 4) Le matériel informatique reconditionné est distribué aux associations de la ville et/ou aux personnes en difficulté.

- **Quand**

Les jeunes ont été recrutés fin novembre 2021 et formés début 2022.

Le matériel, collecté au 1^{er} semestre 2021, est reconditionné entre mai et septembre 2022.

Le matériel en état de fonctionnement sera distribué à la rentrée scolaire et à Noël 2022.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes.**

Un conseiller numérique de France services. Les deux jeunes embauchés (contrat de 11 mois).

Investissement matériel : 520 € pour les outils et le nécessaire au reconditionnement.

Prêt d'un véhicule par les services techniques pour la récupération.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Les salaires des jeunes sont pris en charge à 80 % par l'état et à 20 % par notre collectivité (environ 5600 € pour les deux). Le salaire du conseiller numérique pris en totalité par l'état.

Coût pour la collectivité : environ 7000 €.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

159 unités centrales, 112 écrans, une centaine de souris de claviers et de souris récupérés.

Avec peu de moyens, il est possible d'agir sur la qualité de l'environnement et toutes les initiatives réunies permettront de conserver une île plus verte.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Cette action peut être reproduite par d'autres collectivités de Martinique mais également de France métropolitaine. On imagine l'impact que pourrait avoir un tel projet au niveau national si toutes les administrations prenaient ce parti.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

La prochaine étape est d'organiser des ateliers individuels ou collectifs, avec l'aide des conseillers numériques, pour que les administrés puissent apprendre à reconditionner eux-mêmes leur ordinateur.

Mots clés : Déchets – Numérique – Economie circulaire